



**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**

**RAPPORT DE LA SIXIEME REUNION  
DES DIRECTEURS GENERAUX DE L'AVIATION CIVILE  
DE LA REGION AFRIQUE-OCEAN INDIEN  
(AFI DGCA/6)**

(Brazzaville, Congo, 2 - 4 novembre 2016)

**Les appellations et la présentation des éléments figurant dans cette publication n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'OACI quant aux statuts juridiques d'un quelconque pays, territoire, ville ou zone ni de leurs frontières ou limites.**

---

---

**Table des Matières**

|   |    |
|---|----|
| I. Introduction .....                           | 4  |
| II. Cérémonie d’ouverture.....                  | 4  |
| III. Election du Bureau.....                    | 4  |
| IV. Secrétariat.....                            | 4  |
| V. Documentation, Langues etAdministration..... | 5  |
| VI. Résumé des Discussions.....                 | 5  |
| VII. Date et lieu de la prochaine réunion.....  | 11 |

---

---

## I. INTRODUCTION

1.1 La sixième Réunion des Directeurs généraux de l'aviation civile de la région Afrique-Océan Indien (AFI) (DGCA/6) s'est tenue à Brazzaville, Congo, le 4 novembre 2016 à l'*Hôtel Concorde, Kintele*. Les Directeurs généraux d'Aviation Civile et Représentants de Trente-deux (32) États AFI et diverses organisations internationales, régionales et industries ont participé à la réunion. La liste des participants est annexée à l'**Appendice B** au présent Rapport.

## II. CEREMONIE D'OUVERTURE

2.1 La réunion a été ouverte le 2 novembre 2016, par M. Clément Muamba, Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la République du Congo. Dr. Fang Liu, Secrétaire générale de l'OACI présente à l'invitation du Gouvernement du Congo, a prononcé une allocution.

2.2 Les personnalités ci-après se sont également adressées aux délégués :

2.3 M. Gilbert Mokoki, Ministre du Transport, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande du Congo, M. Papa Atoumane Fall représentant la Secrétaire générale de la CAFAC, M. Mam Sait Jallow, Directeur régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale, et M. Serge Florent Dzota, Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC-Congo).

## III. ELECTION DU BUREAU

3.1 La réunion a élu comme Président M. Serge Florent Dzota, DG ANAC-Congo, M. Geoffrey Moshabesha, Président Directeur général de l'Autorité de l'aviation civile (AAC) du Botswana a été élu vice-président. M. Carlos David, Directeur général de l'INAVIC, Angola et M. Francois Kayembe Directeur du Transport Aérien de l'AAC de la République démocratique du Congo ont élu Rapporteur et Vice- Rapporteur.

## IV. SECRETARIAT

4.1 M. Mam Sait Jallow, Directeur régional du Bureau de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale, a fait office de Secrétaire de la réunion, assisté de M. Barry Kashambo, Directeur régional de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe, M. Boubacar Djibo, Directeur du Bureau du Transport Aérien et M. Henry Gourджи, Directeur adjoint du Bureau de la Navigation Aérienne, Surveillance et Supervision. Les personnalités et membres du personnel suivants des Bureaux régionaux et du Siège de l'OACI ont fourni un appui technique et administratif :

- M. Prosper Zo'o Minto'o, Directeur régional adjoint, Bureau régional WACAF

- M. Alassane Dolo, Expert régional, Sûreté de l'aviation, Bureau régional WACAF
- M. Romain Ekoto, Expert régional, Assistance Technique/Transport Aérien, Bureau régional WACAF
- M. Justus Nyunja, Expert régional, Sûreté de l'aviation, Bureau régional ESAF
- M. Kebba L. Jammeh, Expert régional, Sécurité des Vols, Bureau régional WACAF
- M. Ali Ousmane, Expert régional, Navigabilité, Bureau régional WACAF
- M. George Baldeh, Expert régional, Gestion de l'information aéronautique, Bureau régional WACAF
- M. Mekki Lahlou, Bureau de la Formation, Siège
- M. David Labrosse, Expert régional, Gestion du Trafic Aérien, Bureau régional ESAF
- M. Eyob Estifanos, Expert Associe, Plan AFI
- Mme Fatou Thioune-Sarr, Chef de Section, Administration
- Mme Consolata Ong'ong'a, Attachée de Direction, Bureau régional ESAF
- Mme Fartia Isabelle Maiga Danfagha, Attachée de Direction, Bureau régional WACAF
- M. Babacar Malick Kone, Assistant, Technologie de l'information, Bureau régional WACAF

## **V. DOCUMENTATION, LANGUAGES ET ADMINISTRATION**

Les travaux se sont déroulés en anglais et en français, et les documents de la réunion ont été diffusés dans les deux langues. Les documents de la réunion sont disponibles sur le site OACI à l'adresse suivante : [www.icao.int](http://www.icao.int) . Les services d'interprétation simultanée ont été également fournis.

## **VI. RESUME DES DISCUSSIONS**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

La réunion a examiné et adopté l'ordre du jour ci-après:

- Point 1: Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail de la réunion
- Point 2: Suites données aux Recommandations et Conclusions émanant de la réunion AFI DGCA/5
- Point 3: Sécurité de l'aviation
- Evolutions récentes au plan mondial et régional en matière de sécurité de l'aviation
  - Etat de mise en œuvre des conclusions pertinentes de la réunion RASG-AFI/3 et futur programme de travail/plan d'action de RASG-AFI
  - Etat de mise en œuvre des objectifs cibles d'Abuja
  - Mise en œuvre du Plan régional complet de mise en œuvre pour la Sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI)
- Point 4: Capacité et efficacité de la navigation
- Evolutions récentes aux plans mondial et régional en matière de Navigation Aérienne

- Examen des conclusions pertinentes de la réunion APIRG/20
- Mise en œuvre des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) et des objectifs de performance des services de navigation aérienne

Point 5: Sureté de l'aviation

- Evolutions récentes aux plan mondial et régional en matière de Sureté et de Facilitation de l'aviation
- Mise en œuvre du Plan régional complet de mise en œuvre pour la Sureté et la Facilitation de l'aviation en Afrique (Plan SECFAL AFI)

Point 6: Développement économique du transport aérien

- Evolutions récentes aux plans mondial et régional en matière de Transport Aérien
- Etat de mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro et des Déclarations de Lomé & Antananarivo

Point 7: Protection de l'environnement

- Evolutions récentes aux plans mondial et régional en matière de Protection de l'Environnement
- Plans d'action pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

Point 8: Activités de Coopération technique et d'Assistance technique

Point 9: Viabilité des capacités de supervision régionales

Point 10: Questions diverses

La réunion a délibéré et a conclu sur les différents points de l'ordre du jour comme suit :

## **2. Point 2: Conclusion de la cinquième Réunion des Directeurs généraux de l'aviation civile (DGCA/5)**

2.1 La réunion a examiné l'état de mise en œuvre des conclusions de la cinquième réunion des Directeurs généraux de l'aviation civile (DGAC/5) qui s'est tenue à Dakar, Senegal le 4 novembre 2013.

2.2 La réunion a noté la persistante question de la faible mise en œuvre des conclusions des réunions précédents et est convenue de dresser une liste d'actions prioritaires et établir un mécanisme de suivi pour s'assurer que les objectifs de performance cibles et les délais de mise en œuvre définis par l'OACI, les Etats et les groupes régionaux sont réalisés.

## **3. Point 3: Sécurité de l'aviation**

- 3.1 Les faits nouveaux aux plans mondial et régional dans le domaine de la sécurité ont été présentés à la réunion, y compris les résultats de la 39<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Triennale de l'OACI, les activités de formation de l'OACI, le suivi des conclusions et décisions de la réunion RASG-AFI/3 et le programme de travail du groupe RASG-AFI, ainsi que l'état de mise en œuvre du Plan AFI.
- 3.2 La réunion a prié instamment les Directeurs généraux des AAC des Etats ayant des PSS et un faible niveau de mise en œuvre effective (EI) de les traiter, ainsi que d'autres carences, dans le cadre de leurs systèmes de supervision de la sécurité. Les Etats AFI ont été encouragés de continuer à fournir les renseignements nécessaires à la CAFAC, pour le suivi de la mise en œuvre des cibles de sécurité d'Abuja; et pour les Etats qui ne l'ont pas encore fait de désigner un point focal pour le faire en vue de faciliter la coordination avec la CAFAC sur les questions de sécurité.
- 3.3 La réunion a aussi noté la continuation des activités du Plan AFI au-delà de 2016, y compris l'extension de ses programmes de travail dans les domaines des enquêtes sur les accidents et incidents d'aéronefs (AIG), aéroports et aides au sol (AGA) et des services de navigation aérienne (ANS). La réunion a noté les avantages obtenus par les Etats au fil des années dans le cadre de ce programme, et est convenue de continuer de fournir son soutien à ses activités comme un moyen d'améliorer davantage la sécurité de l'aviation en Afrique.
- 3.4 La réunion a pris note les différentes activités, méthodes et outils mis à disposition par le Bureau mondial de la Formation de l'OACI (GAT), et a encouragé les centres de formation de la Région AFI au Programme de se joindre au Programme TRAINAIR Plus (TPP) pour tirer parti des nombreuses solutions à la formation et activités de développement des compétences ; les Etats ont été encouragés à dispenser les cours énumérés dans le Catalogue OACI des cours de formation aéronautique dans le monde.
- 3.5 La réunion a adopté les actions prioritaires de mises en œuvre ci-après et désigné les Directeurs généraux Champions Chefs de File et Suppléants correspondants pour la coordination et le suivi:
- Les Etats devraient améliorer leur Mise en œuvre effective (EI) comme suit:
    - 1) Pour ceux ayant un EI en dessous de 60%, progresser d'au moins 15% ; et
    - 2) Pour ceux ayant un EI au-delà de 60%, progresser d'au moins 5%
  - Résoudre immédiatement toutes les Préoccupations Significatives de Sécurité (PSS) et prévenir l'occurrence de toute nouvelle PSS
  - Les Etats devraient déléguer certaines fonctions de supervision de la sécurité aux Organisations Régionales, selon les cas.
  - Concernant la mise en œuvre des Plans Nationaux de Sécurité, tous les Etats ayant un EI supérieur à 60% devraient utiliser l'outil d'analyse d'écarts de iSTARS pour les actions suivantes :
    - 1) Conduite de l'analyse d'écarts;
    - 2) Elaboration d'un plan de mise en œuvre; et
    - 3) Mesure des progrès réalisés
  - Pour tous les Etats, utiliser effectivement les outils en ligne de l'OACI iIMPLEMENT en assurant:
    - 1) la Familiarisation de l'encadrement des AAC avec ces outils (au moins deux ateliers régionaux); et
    - 2) la visibilité des progrès dans la mise en œuvre du PAC sur le Cadre en ligne de l'USOAP CMA (suivi trimestriel);
  - Chaque Etat devrait certifier au moins un aéroport international.

- 1) Champion Chef de File: **Col. LATTA Dokisime Gnama** (DG, ANAC Togo)
- 2) Champion Suppléant: **Mr. Geoffrey Moshabesha** (DG, Botswana CAA)

#### **4. Point 4: Capacité et efficacité de la navigation**

- 4.1 Les faits nouveaux aux plans mondial et régional dans les domaines de la capacité et de l'efficacité et de la navigation aérienne ont été présentés à la réunion, y compris les résultats de la 39<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Triennale de l'OACI, l'élaboration du nouveau Plan de navigation aérienne électronique, la suite donnée aux conclusions de la réunion APIRG/20 et la stratégie d'amélioration du suivi et de compte rendu de la mise en œuvre, et le besoin de fournir l'appui nécessaire à l'élaboration de plans nationaux pour la navigation fondée sur les performances (PBN) et les mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU). Des présentations ont aussi été faites sur le Programme africain des procédures de vol (AFPP), le besoin d'une mise en œuvre coordonnée de la base de données AIS centralisée utilisant le protocole AIXM, le projet de gestion de l'espace aérien supérieur de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), les étapes vers un ciel unique pour la Région Afrique-Océan indien. La réunion a appelé à la collaboration entre les Etats, les Communautés économiques régionales et les institutions financières, la CAFAC et l'OACI, dans la poursuite de ces objectifs.
- 4.2 En matière de gestion de l'information aéronautique (AIM), reconnue par le groupe RASG-AFI comme étant une question de sécurité émergente de sécurité, la réunion a considéré l'objectif du Plan mondial de navigation aérienne (GANP) concernant la mise en œuvre du SWIM en tant qu'Intranet mondial de l'aviation, et a demandé aux bureaux régionaux de l'OACI d'établir un programme spécifique pour coordonner les actions des fournisseurs des services de navigation aérienne en vue d'une mise en œuvre coordonnée des initiatives relatives au SWIM. La réunion a pris note des défis concernant les éléments du Bloc 0 des ASBU liés à la transition de l'AIS vers l'AIM et les éléments habilitants du SWIM dus au manque de ressources (financières, humaines).
- 4.3 En ce qui concerne le projet d'espace aérien supérieur unifié de la Communauté de l'EAC, la réunion a recommandé une étroite coordination au sein du Groupe Tripartite de la CAE, le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), avec l'assistance des bureaux régionaux de l'OACI.
- 4.4 La réunion a adopté les actions prioritaires de mises en œuvre ci-après et désigné les Directeurs généraux Champions Chefs de File et Suppléants correspondants pour la coordination et le suivi:
- Chaque Etat devrait élaborer, actualiser et mettre en œuvre ses plans nationaux pour la PBN et les modules du Bloc 0 des ASBU
  - Les Etats devraient mettre en place une organisation efficace et opérationnelle pour le SAR en :
    - 1) Elaborant les plans nationaux SAR ; et
    - 2) Conclure les Accords/MoU SAR ; and
  - Les Etats devraient faire la transition de l'AIS à l'AIM en :
    - 1) Elaborant un plan d'action national ; et
    - 2) Mettant en œuvre le plan d'action en accord avec le module Bloc 0 – DATM des ASBU
  - Les Etats devraient élaborer le cadre réglementaire nécessaire et renforcer la supervision des fournisseurs de services de météorologie aéronautique :
    - 1) en adhérant au projet Développement Coopératif de la Météorologie Aéronautique pour la région AFI (CODEVMET AFI) ; et
    - 2) en participant effectivement au projet CODEVMET

## Champions

- 1) Champion Chef de File: **Mr. Magueye Marame Ndao** (DG, ANACIM-Senegal)
- 2) Champion Suppléant: **General Ahmed Yusif** (DDG, Sudan CAA)

## 5. Point 5: Sûreté de l'aviation et facilitation

5.1 Les faits nouveaux au plan mondial dans les domaines de la sûreté et de la facilitation ont été présentés à la réunion, en ce qui concerne la politique, les audits USAP-CMA, le développement et soutien de la mise en œuvre, la Stratégie de l'OACI sur le Programme d'Identification des Voyageurs (TRIP) et le Répertoire de clés publiques (RPC). La réunion a également été informée sur l'état de la mise en œuvre de la sûreté et de la facilitation dans la région AFI, comprenant une information sur le Plan Régional de Mise en Œuvre Complet pour la Sûreté de l'Aviation et la Facilitation en Afrique (Plan AFI SECFAL). Les Etats de la région ont été exhortés à apporter une contribution financière ou en nature pour soutenir le budget du Plan AFI SECFAL.

5.2 La réunion a adopté les actions prioritaires de mises en œuvre ci-après et désigné les Directeurs généraux Champions Chefs de File et Suppléants correspondants pour la coordination et le suivi:

- Les Etats devraient élaborer leurs plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de la Déclaration et des objectifs cibles de sûreté et de facilitation de Windhoek en accord avec le Plan d'action continental
- Les Etats devraient améliorer la mise en œuvre effective (EI) comme suit:
  - 1) Pour ceux en dessous de 70%, progresser d'au moins 20%
  - 2) Pour ceux au-delà de 70%, progresser d'au moins 10% ; et
  - 3) Signer le Mémoire d'entente USAP
- Les Etats devraient résoudre immédiatement toutes les Préoccupations Significatives de Sûreté (PSS) et prévenir l'occurrence de toute nouvelle PSS
- Les Etats devraient mettre en œuvre la stratégie TRIP OACI en :
  - 1) Emettant uniquement des passeports lisibles à la machine
  - 2) Devenant membre du Répertoire de clés publiques de l'OACI ; et
  - 3) Adhérant au système de Renseignements Préalables Concernant les Voyageurs (API)
- Les Etats devraient ratifier les instruments juridiques internationaux relatifs à l'aviation tels que :
  - 1) La Convention sur la suppression des actes illicites dirigés contre l'aviation civile internationale signée à Beijing le 10 septembre 2010 ;
  - 2) Protocole complémentaire à la Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs, fait à Beijing le 10 septembre 2010 ; et
  - 3) Le Protocole de Montréal pour amender la Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers suite à des actes d'intervention illicite faisant intervenir des aéronefs signés à Montréal le 4 avril 2014.
- Tous les Etats développer et mettre en œuvre leur :
  - 1) Programme National de la Sûreté de l'Aviation Civile (PNSAC) ;
  - 2) Programme National de Contrôle de la Qualité de la Sûreté de l'Aviation (PNCQSAC) ;
  - 3) Programme National de Formation en Sûreté de l'Aviation Civile (PNFSAC) ; et
  - 4) Programme National de Facilitation du Transport Aérien (PNFTA).

## Champions

- 1) Champion Chef de File: **Ms. Poppy Khoza** (DG, AAC, Afrique du Sud)
- 2) Champion Suppléant: **Mr. Abel Sawadogo** (DG, ANAC-Burkina Faso)

### 6. Point 6: Développement économique du transport aérien

6.1 La réunion a suivi un exposé sur les faits nouveaux sur le développement économique du transport aérien notamment les résultats pertinents de la 39e session de l'Assemblée relatif à cet objectif stratégique, sur le suivi des recommandations de la sixième Conférence mondiale du transport aérien (ATConf/6). L'exposé a également couvert les problématiques de financement, la gestion des infrastructures et les travaux de l'OACI relatifs aux données de l'aviation et leur analyse, aux outils d'analyse de l'activité et aux prévisions du trafic aérien.

6.2 La réunion a adopté les actions prioritaires de mises en œuvre ci-après et désigné les Directeurs généraux Champions Chefs de File et Suppléants correspondants pour la coordination et le suivi:

- Tous les Etats devraient finaliser le processus de signature de la Déclaration solennelle pour la mise en place d'un Marché Unique du transport aérien en Afrique (Décision de Yamoussoukro)
- Mise en œuvre de la Déclaration d'Antananarivo sur le développement durable du transport aérien en Afrique en :
  - 1) Alignant le cadre national du transport aérien avec la Déclaration
  - 2) S'inscrivant au Système des Plans d'action nationaux (SATAPS) et fournir les informations requises sur l'état de la mise en œuvre (outil en ligne)
- Les Etats devraient mettre en œuvre la Déclaration de Lomé sur le développement du Fret aérien en Afrique :
  - 1) En alignant le cadre national du transport aérien avec la Déclaration ; et
  - 2) en s'inscrivant et renseignant les Plans d'action national du Transport Aérien (SATAPS, outil en ligne)
- Les Etats devraient accorder la priorité et inclure l'aviation civile dans les Plans nationaux de développement

## Champions

- 1) Champion Chef de File: **M. Silue Synali** (DG, ANAC-Cote d'Ivoire)
- 2) Champion Suppléant: **Col. Wosenyeleh Hunegnaw** (DG, AAC Ethiopie)

### 7. Point 7: Protection de l'environnement

7.1 La réunion a suivi une présentation sur les faits nouveaux relatifs à la protection de l'environnement, incluant les résultats pertinents de la 39ème session de l'Assemblée, le développement et la soumission des plans d'action des États pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> ainsi que les activités d'assistance et de partenariat. Les États ayant élaboré et soumis leurs plans nationaux ont été invités à partager leur expérience et fournir de l'assistance aux autres États par le biais d'accords appropriés dans le cadre du Programme *Buddy* de l'OACI et du Projet conjoint OACI-UE pour le renforcement des capacités.

7.2 La réunion a adopté les actions prioritaires de mises en œuvre ci-après et désigné les Directeurs généraux Champions Chefs de File et Suppléants correspondants pour la coordination et le suivi:

- Les Etats devraient élaborer et mettre en œuvre des Plans Nationaux pour la réduction d'émissions de CO<sub>2</sub> dues à l'aviation civile internationale;

- Les États devraient mettre en place un cadre coopératif avec les acteurs aéroportuaires pour:
  - 1) la réduction de l'impact de l'aviation civile sur l'environnement ; et
  - 2) le contrôle et la gestion du risque animalier.

#### **Champions**

- 1) Champion Chef de File: **Commandant Gilbert Kibe** (DG, KCAA)
- 2) Champion Suppléant: **M. Dominique Oyinamono** (DG, ANAC-Gabon)

### **8. Point 8: Activités de Coopération technique et d'Assistance technique, et mécanismes de mobilisation des ressources et de financement**

- 8.1 La réunion a suivi un exposé sur les services qui peuvent être fournis par la Direction de la Coopération Technique (TCB) de l'OACI et sur les projets types classés par Objectifs Stratégiques de l'OACI qui peuvent être mis en œuvre dans le cadre du programme de coopération technique de l'OACI. Bien que plus de 50% des projets soient liés à la sécurité, TCB fournit une assistance sur l'ensemble du spectre de l'aviation. En outre, des statistiques ont été présentés aux États sur les activités de la TCB au cours des trois dernières années, notamment le nombre d'experts recrutés tant aux niveaux national et international (environ 3 000), le nombre de stagiaires traités et la valeur des biens et services acquis (environ 251,5 Millions de Dollars EU). Les États ont été encouragés à s'adresser à l'OACI pour leurs besoins d'assistance.
- 8.2 L'AESA a présenté ses activités de coopération technique qui couvrent les trois domaines suivants: Accords et Représentation extérieure, Programmes de coopération technique et formation technique, et ECQB (*European Central Questions Bank*). Dans le domaine de la coopération technique, les projets de coopération de l'AESA en Afrique ont été présentés.
- 8.3 En ce qui concerne la formation, la réunion a été informée de la disponibilité de plus de 120 modules de formation reconnus par l'OACI et couvrant tous les objectifs stratégiques. Le Catalogue mondial de formation aéronautique de l'OACI, disponible sur le site Web public de l'OACI, énumère les cours reconnus par l'OACI qui peuvent être dispensés dans les États de la Région AFI par l'intermédiaire soit de la Sous-Direction de la formation de l'aviation mondiale (GAT) de l'OACI ou des Membres du réseau TRAINAIR Plus.

### **9. Point 9: Viabilité des Agences Régionales de Supervision de la Sécurité (RSOO) et des Agences Régionales Enquêtes Accident (RAIO)**

- 9.1 La réunion a examiné les défis auxquels font face les RSOO/RAIO dans la Région AFI en termes de viabilité financière et d'efficacité. Un accent particulier a été mis sur les défis liés à l'absence de délégation des fonctions des AAC des États à ces organisations, leurs petites tailles et l'absence d'économies d'échelles, les multiples adhésions et le chevauchement des fonctions.
- 9.2 La réunion s'est rappelée et a appuyé la recommandation du Comité Directeur du Plan AFI pour la tenue d'une réunion des RSOO dans la région pour se pencher sur ces questions.
- 9.3 A cet égard, la réunion a noté que la prochaine Conférence ICAO/EASA RSOO/RAIO se tiendra du 22 au 24 mars 2017 au Swaziland. Les questions qui y seront discutées concernent la mise à jour des activités et des politiques de l'OACI relatives aux RSOO, l'état actuel des RSOO, les avantages et défis des RSOO, les options pratiques pour le financement et la viabilité ainsi que les relations entre RSOO et leurs États membres.
- 9.3 La réunion a prié instamment les États à utiliser leurs RSOO et délégués certaines de leurs fonctions à ces organisations, dans le droit fil de la Déclaration et des objectifs cibles pour

sécurité de l'aviation en Afrique. Les Etats et les RSOO de la Région AFI ont été encouragés à préparer et effectivement participer à ladite Conférence OACI/EASA RSOO.

#### **10. Plan d'action prioritaire et mécanisme de suivi**

10.1 À la suite de ses délibérations, y compris les sessions des groupes de travail qui ont été constitués, la réunion a adopté un plan d'action et a désigné des Directeurs généraux de l'aviation civile comme champions par Objectifs Stratégiques pour faciliter la mise en œuvre des activités prioritaires contenues dans ce plan fourni en **Appendice A** au présent rapport. Dans cet esprit, le Président de la réunion DGC/6, DG du Congo, appuiera et coordonnera avec les DG Champions jusqu'à la prochaine réunion.

#### **11. Point 10: Questions diverses**

11.1 Un exposé a été fait sur le projet Google Loon. La réunion salue cette initiative qui vise à permettre l'accès à Internet dans les régions éloignées. Les aspects de sécurité relatifs à ce projet ont été discutés et des clarifications ont été fournies aux participants.

### **VII. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION**

La réunion a noté avec satisfaction les offres du Niger et du Kenya d'abriter la prochaine réunion des DGAC (AFI DGCA/7), et a considéré que cette évolution était encourageante – dans la mesure où des difficultés avaient été rencontrées dans le passé avec des Etats ayant offert d'abriter de telles réunions. Elle convient qu'étant donné que les réunions des DGCA se tiennent sur une base tournante dans les zones d'accréditation des bureaux régionaux de l'OACI, la réunion est convenue que le Kenya accueillera la réunion DGCA/7 ; et a remercié le Niger pour son offre qui serait considéré pour des événements futurs. Le Secrétaire coordonnera les dates retenues pour la réunion AFI DGCA/7, en consultation avec le Président de la réunion.

**Fait à Brazzaville, Congo, le 4 novembre 2016**